

Les Docteurs Jean-Michel CALUT et Alain LAFFONT
 Porte parole de 531 médecins de l'agglomération clermontoise
 opposés à l'implantation d'un incinérateur d'ordures ménagères
 au centre de l'agglomération de Clermont-Ferrand

Synthèse des arguments médicaux soulignant la notion d'atteinte à l'Intérêt Général du projet Incinérateur VERNEA-VALTOM à Clermont-Ferrand

"De la génération précédente d'incinérateurs d'ordures ménagères, qui nous avait déjà été annoncée aux normes et sans risque, nous savons aujourd'hui que l'analyse de l'étude de l'Institut national de Veille Sanitaire * (I.n.V.S) a mis en évidence en mars 2008 un lien statistique entre le niveau d'exposition aux panaches de fumées des incinérateurs dans les années 70-80 et l'augmentation significative de la fréquence de certains types cancers pendant années 90-99 et que les toxiques en cause n'ont pas été identifiés.

Le tableau ci-après montre que, pour tous les types de cancers étudiés, les risques relatifs avaient été sous-estimés dans les résultats préliminaires publiés le 30 novembre 2006. En effet les risques de cancers, pour tous les types, apparus entre 1990 et 1999, sont revus à la hausse dans les résultats définitifs, publiés en mars 2008. Certains, comme les myélomes font même leur apparition (+23% pour les hommes, +16% pour les 2 sexes).

Les résultats de cette étude apparaissent encore sous-estimer les risques, compte tenu des courtes périodes de latence choisies, entre exposition et apparition d'un cancer (5 ans pour les leucémies et 10 ans pour les autres cancers).

Cette précision soulignée par l'InVS dans son rapport laisse craindre que le pic d'apparition de cancers ne soit certainement pas encore atteint.

Type de cancer	Excès de risque de cancers Résultats préliminaires novembre 2006	Excès de risque de cancers Résultats définitifs mars 2008
Myélomes multiples (hommes)	-	+23%
Myélomes multiples (2 sexes)	-	+16%
Sarcomes des tissus mous (2 sexes)	+12,9%	+22%
Lymphomes Malins Non Hodgkiniens (LMNH)(chez la femme)	-	+18%
(LMNH)(2 sexes)	+8,4%	+12%
Cancer du foie (2 sexes)	+9,7%	+16%
Cancer du sein chez la femme	+6,9%	+9%
Tous cancers chez la femme	+4%	+6%

L'InVS annonce évidemment que les résultats de cette étude, portant sur une situation passée (incidence de cancers entre 1990 et 1999), ne peuvent être transposés à une situation actuelle.

L'InVS précisant que **cette étude ne permet pas d'incriminer un polluant particulier** et qu'à notre connaissance, aucune preuve scientifique indiquant que chez l'homme, les dioxines sont à l'origine des lymphomes, des myélomes, des sarcomes du tissu mou retrouvés en surnombre à proximité des incinérateurs de déchets ménagers nous soulignons avec force que **l'affirmation « la mise aux normes des incinérateurs pour les dioxines et quelques métaux lourds évitera l'apparition des cancers » relève de l'imposture médicale et scientifique.**

"Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme" énonçait LAVOISIER.

Une tonne de molécules composant les déchets incinérés se transformant en effet en 330 kilos de cendres recueillies et 670 kilos de fumées composées d'un cocktail de nouvelles molécules toxiques répandues aux alentours, les professionnels de santé affirment que c'est bien la combustion qui fait que l'incinération est plus à risque que toutes les autres méthodes d'élimination des déchets.

En effet, les centaines de molécules complexes analysées au sortir des cheminées des incinérateurs et dont, pour la plupart d'entre elles, nous ne connaissons pas les effets sur la santé des souris de laboratoire ni de l'homme, n'existent pas dans nos poubelles. Les incinérateurs sont des fabriques de poisons.

Les réductions des dernières normes de rejet de quelques polluants ne correspondent pas en réalité à une norme sanitaire mais seulement à la faisabilité technique du moment.

Elles n'ont fait depuis l'objet d'aucune autre étude épidémiologique permettant d'affirmer l'absence de risque sanitaire pour les populations vivant sous le panache des incinérateurs.

Les derniers résultats révélés par l'InVS, **les caractéristiques de la cuvette clermontoise qui voit régulièrement les pollutions existantes potentialiser leurs effets au cours des inversions de température l'hiver et des situations caniculaires l'été, associées aux défaillances connues des incinérateurs** (Gilly-sur-Isère, Mulhouse, Fourchambault, Gien et Metz) soulignent encore la dangerosité du projet incinérateur du VALTOM-VERNEA sur le site de « Petit Beaulieu ».

Sans oublier qu'un IOM peut fonctionner 60 heures par an, pour des raisons de maintenance, sans aucun filtre.

« En conséquence, il y a atteinte à l'Intérêt Général dans le projet Incinérateur VERNEA-VALTOM de Clermont-Ferrand. »

Les Docteurs Jean-Michel CALUT et Alain LAFFONT
Porte parole du collectif de 531 médecins
opposés à l'implantation d'un IOM à Clermont-Ferrand.

(*) : étude ayant porté sur 16 incinérateurs répartis dans 4 départements (HAUT-RHIN, BAS-RHIN, ISÈRE, TARN) et reconnu 135.567 cas de cancers dans une population étudiée de 2,5 millions de personnes suivis sur 10 ans. "

Résumé de l'action des porte parole des 531 médecins de l'agglomération clermontoise en 2006, 2007 et 2008, engagée pour des raisons sanitaires contre le projet d'implantation d'un incinérateur des ordures ménagères sur le site de « Petit Beaulieu » à Clermont-Ferrand.

- Mars 2006 : Conférence sur les dangers de l'incinération des déchets ménagers sur la santé humaine.
- Avril 2006, collecte de signatures auprès des médecins de l'agglomération clermontoise avec envoi d'un argumentaire médical.
- Novembre et décembre 2006, rédaction d'un mémoire remis devant les médias aux commissaires enquêteurs : avis défavorable à l'unanimité avec, entre autres, des arguments sanitaires.
- 25 mai 2007 : « Grand oral » avec des Dr CALUT, LAFFONT et CHIAPPONI, devant le Conseil départemental d'évaluation des Risques sanitaires et technologiques (CODERST), présidé par le Préfet de la région Auvergne
- Mai 2007 : avec Joël FOUILLOUX, président du Collectif Contre l'Implantation d'un Incinérateur à Proximité de l'Agglomération Clermontoise (CCIIPAC), participation en direct au « Petit déjeuner de France Inter » face au directeur du VALTOM et au directeur de VERNEA.
- 1 juin 2007 : avec copie au Préfet, lettre au Président SARKOZY attirant son attention sur le Préfet de la région Auvergne qui avait annoncé vouloir prendre une décision imminente (favorable à l'incinérateur), contre l'avis du Président qui avait annoncé suspendre les décisions concernant les gros projets après la fin du Grenelle de l'environnement. Réaction du Préfet : suspension immédiate de sa décision.
- Juillet 2007 : alerte auprès du Président du Conseil national de l'Ordre des médecins et du Président SARKOZY devant le constat d'absence des médecins dans un collège identifié dans le Groupe Santé Environnement du Grenelle (!),
- Juillet 2007 : Création de la Coordination médicale nationale Santé Environnement.
- Juillet 2007 : Élaboration des 7 propositions la plate forme médicale Santé Environnement dont la 2ème demande un moratoire concernant la construction de nouveaux incinérateurs. Ces 7 propositions ont été publiées dans la revue du Conseil de l'Ordre des médecins.
- Juillet, Août et septembre 2007 : Participation au « Grenelle de l'Environnement » à Paris dans le groupe Médecins, créé dans l'urgence, et rencontres avec la Secrétaire d'Etat à l'Écologie Madame Kosciusko-Morizet et les conseillers du Ministres de l'Écologie, Jean-Louis BORLOO,
- septembre 2007 : Participation au Grenelle décentralisé d'Aurillac
- septembre 2007 : Organisation de nombreux meetings dont celui de la Maison du Peuple à Clermont-Ferrand avec le Pr BELPOMME, Monsieur Serge Godard Maire de Clermont-Fd et Président de Clermont-communauté, les députés, Conseillers généraux et Maires opposés au projet,
- Coordination avec Monsieur Dany Dietmann d'un travail d'expertise nationale sur les alternatives à l'incinération envoyé aux maires des 40 plus grandes villes de France.
- 6 octobre 2007 : Co-organisation de la première manifestation nationale anti-incinération à Clermont-Ferrand avec remise au Préfet de l'expertise alternative.
- Décembre 2007 : le palmarès du « Médecin de l'année » établi par les votes des médecins Français place le nom du Dr CALUT à la troisième place du podium.
- 6 janvier 2008 : Le Préfet ayant annoncé rendre sa décision concernant l'implantation d'un Incinérateur mi janvier, envoi d'une lettre ouverte argumentée au Président

SARKOZY lui demandant de ne pas accorder d'autorisation d'exploitation à l'incinérateur d'ordures ménagères de Clermont-Ferrand.

- La réponse du cabinet du Président SARKOZY a rapidement suivi avec la venue du ministre de l'écologie M. BORLOO à Clermont – Ferrand le 02/02/08 annonçant la tenue d'un Grenelle local.
- mars 2008 : Grenelle local avec le Pr BÉLPOMME, les Dr CALUT et LAFFONT.
- 5 mars : conférence de presse avec les 4 candidats à la mairie de Clermont-Ferrand
- 19 mars 2008 : Remise du « G d'Or » au Dr CALUT au Palais des congrès à Paris par le Professeur Marc Gentilini, Président de l'Académie nationale de médecine, pour la mobilisation des médecins contre les incinérateurs d'ordures ménagères.
- 27 juin 2008 conférence de presse avec le Pr. BÉLPOMME concernant les risques de cancer pour les populations vivant autour des 130 incinérateurs d'ordures ménagères déjà en fonctionnement en France et la stratégie de prévention et de précaution que les médecins et autres professionnels de santé comptent mettre en œuvre au plan national pour éviter les effets sanitaires nuisibles de l'incinération.
- Participation aux diverses manifestations anti incinération dont Marseille et meetings organisés par les associations environnementales à Clermont, Cournon, Pont-du-Château et Lempdes..
- Rencontres avec le Ministre Horteffeux, le Préfet de la région Auvergne, le Président du Conseil général, Monsieur Jean-Yves GOUTTEBEL, au sujet de la révision du plan départemental d'élimination des déchets, etc.

La mobilisation des médecins clermontois a été reprise dans des articles et Interview :

- Sur les chaînes TV : France 2, TF 1, LCI, France 3 national et régional , Clermont 1^{ère}
- Sur radios : Europe 1, RMC, RTL, France Inter, France Bleu Pays d'Auvergne
- Dans les périodiques médicaux, les journaux nationaux et régionaux dont le Quotidien la Montagne.

Contact :

Docteur Jean-Michel CALUT
Tel professionnel 04 73 61 87 80
Tel portable 06 08 99 05 65
famillecalut@wanadoo.fr